

Domaine Public

977

DP

J.A. 1000 Lausanne 1 21 décembre 1989
Hebdomadaire romand Vingt-septième année

La tranquille impudence

Ainsi donc, à des majorités sans réplique, le Conseil des États a laissé tomber le Conseil fédéral et les socialistes qui le soutenaient, en compagnie parfois de certains radicaux bien esseulés. A un rythme accéléré — tout le contraire du frein dénoncé par les verts pour faire sauter le «Stöckli» — les sénateurs ont éventré le «paquet» présenté par le Conseil fédéral pour servir de régime financier durable dès le 1^{er} janvier 1995; ils en ont sorti la composante plaisante à leurs yeux, et l'ont encore agrémentée de quelques ornements supplémentaires, soit un total de 700 millions en faveur des banques et de leurs clients.

Le Conseil national aura d'autant plus de peine à revenir sur l'option ainsi prise que la Chambre du «peuple» a déjà fait sienne une initiative parlementaire Feigenwinter, dans le sens d'un allègement très substantiel du droit de timbre. Du coup, Otto Stich sait que «son» régime n'entrera jamais en vigueur comme il l'a conçu, pas enthousiasmant mais acceptable, avec l'indispensable rééquilibrage entre les produits de l'imposition directe et des taxes à la consommation. L'échec est programmé sans même que des négociations aient eu lieu sur la base raisonnable proposée notamment par *Domaine public* (cf DP 917, *L'Occasion européenne*), et peut-être sans même que le référendum annoncé par le président du PSS ait finalement lieu. A force de se montrer gourmandes et d'utiliser les finances fédérales comme un libre-service, les (grandes) banques n'obtiendront rien de plus, en matière de droit de timbre en tout cas. La tranquille impudence de leurs porte-parole parlementaires aura permis d'obtenir un succès tout juste provisoire. Car une telle attitude s'avère à terme dangereuse pour ceux-là même qui l'ont adoptée. Nul besoin d'avoir étudié l'analyse transactionnelle pour savoir que l'utilisation d'un rapport de forces favorable entraîne tôt ou tard une réaction proportionnelle en sens inverse.

Tout ce gâchis a été organisé pour sauver la place financière suisse; comme si une modeste imposition

des avoirs fiduciaires, d'ailleurs proposée il y a quelques années par le même conseiller national Feigenwinter, sous une forme dont il ne veut plus, devait menacer la survie du système bancaire helvétique! Les 350 milliards de placements fiduciaires effectués dans les banques suisses, pour le compte de clients le plus souvent étrangers et de toute manière à leurs risques, viennent pour d'autres raisons que leur exonération fiscale, d'ailleurs accordée aussi dans certains pays étrangers. Ce qui attire en Suisse les fonds du monde entier, et pas seulement à court terme, c'est bien davantage le secret bancaire, la stabilité socio-politique et tout un réseau d'institutions financières performantes; et pas l'exonération du droit de timbre pour les stocks commerciaux, les opérations étranger/étranger ou les papiers monétaires.

Mais de telles évidences ne peuvent rien face au maître mot de ce temps: compétitivité. Il fallait assurer celle de l'industrie en supprimant la taxe occulte (1710 millions de recettes fédérales au titre de l'Icha), objectif devenu soudain secondaire. Il faut désormais de toute urgence renforcer la compétitivité des banques suisses face aux menaces combinées représentées par les attaques japonaises, les effets de la déréglementation réaganienne et par les mesures de libéralisation prises en Europe même.

A cette fin, les banques n'ont rien imaginé de mieux que d'organiser un libre-service fiscal, au lieu de s'en prendre d'abord à elles-mêmes. Car elles ne peuvent ignorer que leur bonne situation tient, en comparaison internationale, notamment à leur forte marge nette, à la possibilité de maintenir des réserves latentes et à la faiblesse relative des coûts d'intermédiation. Ce dernier avantage, les banques le bradent gaîment avec la nouvelle convention sur les frais de courtage qui, dès le 1^{er} janvier prochain, renchérra notablement le prix réel des transactions. Où l'on surprend l'Association suisse des banquiers en

YJ

(suite en page 2)

Ciel, un écologiste

(pi) La répartition des dicastères entre les municipaux lausannois a fait quelques vagues: l'ancienne majorité s'est en effet plainte de ne plus pouvoir faire ce qu'elle a pratiqué des décennies durant, se servir la première. Elle a par ailleurs dénoncé l'attribution des Services industriels (SI) à Daniel Brélaz, élu du Groupement pour la protection de l'environnement. Et voilà maintenant qu'Energie Ouest-Suisse (EOS) donne de la voix, par l'intermédiaire de son président, M. Henri Payot. Lausanne est en effet actionnaire principal de ce gros-siste et producteur d'énergie et a droit à trois représentants au conseil d'administration de la société, dont un au comité directeur. C'est traditionnellement le directeur des SI qui occupe ce dernier fauteuil. Michel Pittet, le prédécesseur de Daniel Brélaz, était de plus vice-président d'EOS, charge qui devrait normalement également échoir à l'écologiste. M. Payot, en cherchant à ne pas avoir l'air de donner des consignes à la Municipalité, tente tout de même de la décourager de déléguer Daniel Brélaz, cette candidature devant par ailleurs être avalisée par l'assemblée générale, dont on ne peut prédire la réaction. Et M. Payot d'oser une comparaison militaire: «On ne laisse pas entrer dans une forteresse

un homme dont on sait qu'il a eu l'intention de la détruire»

Cette attitude est choquante venant du président d'une société mixte: EOS appartient en effet à raison de 20% à la commune de Lausanne et, pour le reste, à d'autres villes, cantons, ou sociétés d'électricité, pour la plupart en mains publiques. Alors qu'en politique la représentation proportionnelle est une tradition presque partout en Suisse, l'économie n'admet pas de remettre en question son mode de fonctionnement basé sur la cooptation. C'est le courant majoritaire qui raffle tous les sièges, à tous les échelons: l'assemblée générale annuelle d'EOS, simulacre de démocratie, ne dure que dix à vingt minutes, parce que tous les représentants des actionnaires sont soigneusement choisis pour ne pas mettre en question la politique de la maison. Ils élisent sans broncher leurs représentants au conseil d'administration et au comité directeur, sur la base de candidatures uniques d'hommes du rang. Les avis contraires n'existent pas. Et voilà que lorsque l'actionnaire principal prévoit, sur ses trois représentants dans les organes dirigeants, d'en envoyer un dont on sait qu'il va poser quelques questions dérangeantes, EOS se met sur la défensive, et se protège

comme si Lausanne tentait d'introduire le diable même en ses angéliques structures.

C'est donner beaucoup d'importance à un homme qui restera minoritaire: le conseil d'administration est composé de vingt personnes et le comité directeur de cinq. Et c'est refuser le débat et l'ouverture à certaines réalités: un courant important de l'opinion publique souhaite une politique de l'énergie basée non plus sur la croissance, mais sur les économies et sur une véritable promotion des énergies renouvelables. Et EOS a son rôle à jouer dans cette évolution, de

Les vers dans la pomme

Plutôt que de se crispier et de jouer les vierges effarouchées, EOS devrait voir la réalité en face; Lausanne n'est pas le seul ver dans sa pomme: les SI genevois possèdent 18% du capital-actions et sont représentés au conseil d'administration par trois membres, dont un au comité directeur; l'Etat a également droit à un représentant. Or les SI genevois, de même que le Conseil d'Etat, sont soumis à la clause constitutionnelle votée par le peuple et qui enjoint les autorités à lutter contre l'énergie nucléaire. 20% des actions à Lausanne la rose-verte, 18% à Genève l'anti-nucléaire, voilà ce qu'on appelle dans le monde économique une importante minorité.

La tranquille impudence

(suite de la première page)

flagrant délit de double langage, selon qu'elle s'adresse de Bâle à ses fidèles relais parlementaires à Berne, ou à ses membres dans tout le pays.

Voilà qui laisse mal augurer des auditions prévues pour le 29 janvier. Ce jour-là, ces messieurs de la banque viendront expliquer comment ils peuvent envisager de contribuer à compenser les 700 millions de francs de cadeaux faits aux institutions financières. La plus élémentaire prudence consiste à ne rien attendre de telles propositions, qui seraient en contradiction formelle avec la politique suivie avec constance jusqu'ici en vue de diminuer la part de l'Etat.

Après l'ère des dépenses réduites (subventions aux caisses-maladie plafonnées, effectifs du personnel sévèrement contrôlés, etc.) nous voilà passés à la phase de l'appauvrissement de l'Etat, c'est-à-dire à celle des recettes fiscales diminuées par une décharge sélective bien entendu. Après les allègements de l'impôt fédéral direct dû par les familles, voici le gros présent fait aux banques et à leurs clients avant que l'industrie réclame à nouveau sa part en rappelant que l'ICHA renferme une taxe tellement occulte qu'on l'avait presque oubliée.

YJ

même que Daniel Brélaz qui, de par sa formation de mathématicien et les dix ans qu'il a passés au Conseil national comme représentant d'un petit parti, a eu maintes fois l'occasion de confronter ses théories à la réalité et aux arguments majoritaires. On ne peut qu'espérer que d'autres collectivités publiques choisiront pour les représenter un éventail de personnes qui fasse des structures dirigeantes d'EOS le reflet de ses propriétaires.

La balle est maintenant dans le camp de la Municipalité: c'est à elle de décider si elle respecte la tradition et assume ses décisions en proposant Daniel Brélaz au comité directeur. Les électeurs comprendraient mal qu'après s'être donné une nouvelle majorité, on renonce à la refléter dans les organes où la ville est représentée. ■

Saint-Pierre gentillet

(jd) La coutume est maintenant bien établie: le Conseil d'Etat nouvellement élu présente une sorte de programme de gouvernement à l'occasion de la cérémonie de prestation de serment, le fameux «discours de Saint-Pierre». Non par référence à l'infailibilité pontificale mais à cause du lieu où se déroule la manifestation, la cathédrale Saint-Pierre, laïcisée pour la circonstance. Ce genre d'exercice n'est pas facile à maîtriser pour un collègue politiquement hétérogène désigné il y a quelques semaines à peine. D'où la tentation de se limiter à des généralités, de gommer les contradictions et de proposer à boire et à manger pour le plus grand nombre, de manière à mettre en valeur chacun des sept départements de l'administration, sans pourtant trop s'avancer sur les moyens nécessaires à la réalisation de ces intentions.

Des paroles aux actes

Le nouveau Conseil d'Etat n'a pas su éviter l'écueil. De ce gouvernement ra-jeuni, au double sens de la moyenne d'âge et des têtes nouvelles, on aurait espéré un peu plus de dynamisme dans le projet et d'imagination dans les moyens. Eh bien! non, cet exécutif, dont

les membres ont soigné leur image électorale de cadres compétents et actifs, pense encore dans les catégories anciennes et avec la prudence de ses aînés. Ainsi de la croissance économique qui est encore et toujours perçue comme la condition nécessaire de la prospérité, comme le passage obligé de l'intervention publique en faveur des plus démunis, comme la garantie d'une protection efficace de l'environnement, comme le moyen d'être crédible face à nos partenaires régionaux. Ajouter ensuite que la

Cafouillage socialiste

(jd) A la suite de l'élection de Guy-Olivier Segond (radical) et Claude Haegi (libéral) au Conseil d'Etat, deux sièges sont à repourvoir à l'exécutif de la ville qui comprend encore un démocrate-chrétien, une socialiste et un communiste.

Forts de leur récente poussée aux élections cantonales, les écologistes ont très vite affirmé leur ambition d'occuper l'un des deux sièges vacants. Une aubaine pour la gauche qui, en soutenant cette candidature, peut espérer mettre fin à la majorité bourgeoise au sein de l'exécutif

croissance doit être maîtrisée et sélective et non pas illimitée, relève de la clause de style. «La croissance c'est la vie» affirme le Conseil d'Etat, «aucune vie n'est stagnante». Certes, mais la nature nous montre que la vie est équilibre, cycle de conservation de l'énergie et non pas croissance par prédation, par consommation des ressources.

Mais il serait injuste de cataloguer d'emblée le nouveau Conseil d'Etat genevois sur la base de l'inventaire flou et incomplet de ses intentions. L'important n'est pas tant la cohérence et le brillant d'un discours inaugural que l'action quotidienne et la volonté de concrétiser ces intentions. ■

municipal. Telle est du moins l'analyse du citoyen soucieux de progrès et qui voit à l'occasion de modifier les rapports de force d'un Conseil administratif frappé de paralysie.

Mais le raisonnement est probablement trop simple pour les socialistes de la ville de Genève. Ils ont commencé par chipoter sur des compatibilités programmatiques, comme s'il s'agissait d'un mariage politique. Puis ils ont proposé aux écologistes une liste commune de deux candidats, une idée qui fait fi de la situation politique et qui ne peut que faciliter l'élection des deux candidats bourgeois.

Empêtrés dans les querelles de personnes et les a priori idéologiques, les socialistes genevois en ont perdu le sens politique. ■

ÉCONOMIE ET MÉDIAS

A votre service

(ag) Dans la balance des paiements courants d'un pays, les services pèsent du même poids que les exportations. Figurent dans cette rubrique le tourisme, les assurances, le commerce de transit, les services financiers, le travail à l'étranger, les transports et les télécommunications.

Or, selon une mode importée des Etats-Unis, les médias, notamment français, font de la balance du commerce extérieur, qui ne concerne que les marchandises, un événement mensuel, dramatisé.

Mais selon les données du Gatt, auxquelles *La Vie Économique* consacre une note, la France (chiffres 87, améliorés encore depuis), s'est haussée

au deuxième rang mondial des exportateurs de services, immédiatement derrière les Etats-Unis. Avec quelque 50 milliards de dollars, elle équilibre très largement le déficit de sa balance extérieure. Mais de cela, nulle dramatisation médiatique!

La Suisse, malgré l'importance des étrangers travaillant sur son territoire et exportant leur épargne, se hausse au onzième rang, avec 2,8% du marché mondial des exportations de services. Pour mesurer la performance, on rappellera que le rapport population suisse-population mondiale est de 0,14%.

Schéma simple de l'économie suisse: balance commerciale fortement déficitaire, rééquilibrée par la prise en compte des services. Le solde positif considérable résulte des revenus de la gigantesque fortune investie à l'étranger. ■

FABRIQUE DE DP

D'une année à l'autre

En raison des fêtes de fin d'année, DP ne paraîtra pas durant les deux prochaines semaines. Le numéro 978 sera donc daté du 11 janvier. Nous profitons de cette occasion pour souhaiter à nos lecteurs et à nos lectrices de joyeuses fêtes et une bonne entrée dans la dernière décennie de ce siècle.

Pour un service national d'utilité publique

Le 26 novembre, l'armée en a pris pour son grade.

L'effet GSSA, déjà sensible avant la votation, est là: les patrons du DMF acceptent de discuter de leurs choix stratégiques, et cessent de considérer tout questionneur comme un traître en puissance. Jusque dans l'état-major général, les langues se délient. Il y a de ces têtes galonnées, réputées carrées ou obtuses, qui ne croient guère au système de défense lourd et technocratique dans lequel s'obstine l'armée suisse. Et qui cherchent des alternatives du côté de la non-violence, de la guérilla, de la défense sociale.

Les dogmes s'écroulent

Chose inouïe, impensable il y a seulement deux ans, on voit des membres radicaux de la commission militaire du Conseil national se demander — in extremis! — s'il est vraiment nécessaire d'acheter les nouveaux avions F-18. Les dogmes du DMF s'écroulent, comme les certitudes de la nomenklatura des pays de l'Est. Et la coïncidence n'est probablement pas fortuite.

Bref: l'initiative du GSSA a ouvert un espace de réflexion et d'imagination inespéré sur l'armée et sur ses fonctions dans notre pays. Reconnaissons-lui ce mérite. Et profitons-en.

L'armée étant maintenue, il s'agit de la transformer en une organisation plus proche des motivations réelles des citoyens, plus utile en temps de paix, sans abolir sa mission traditionnelle. Et de régler dans la foulée le lancinant problème des objecteurs de conscience.

L'un des mérites réels de l'armée actuelle est de contraindre chaque jeune Suisse à sortir de son cocon familial pour aller partager, quatre mois ou trois semaines durant, la vie d'autres Suisses de son âge, toutes classes sociales et toutes origines

confondues. Que le fils de banquier et le fils de manoeuvre se trouvent, le temps d'une école de recrue, sur un strict pied d'égalité, constitue une occasion unique de brassage social. Les amitiés nouées pendant ces périodes d'expériences communes sont pratiquement les seules qui échappent aux ségrégations socio-professionnelles courantes.

Reste à savoir que faire de ce temps passé obligatoirement au service du pays. Le sentiment d'inutilité, voire d'absurdité qui prévaut chez les recrues et chez les soldats montre que tout doit changer: le type d'encadrement, le travail, les objectifs. Le service doit avoir un sens pour ceux qui le font. Et si possible une utilité pour le pays.

Des travaux peu prestigieux

L'une des idées les plus prometteuses me semble être celle du service national d'utilité publique. La troupe serait employée, pour l'essentiel, à des travaux nécessaires et peu prestigieux, pour lesquels on ne trouve plus de main-d'œuvre indigène. Elle pourrait être engagée dans l'aide aux régions de montagne, dans les hôpitaux, dans l'entretien des forêts, des rivières ou des sites protégés, dans l'aide en cas de catastrophe, dans des missions de secours à l'étranger, etc. On pourrait même imaginer que l'Etat l'engage dans la construction de logements, ce qui lui permettrait d'offrir des loyers très bas pour les catégories de la population qui en ont besoin.

Une telle reconversion présenterait de multiples intérêts. Le moindre ne serait pas d'éviter que le peuple suisse ne confie tous les travaux réputés sales ou fatigants à un sous-prolétariat étranger mal payé et confiné dans ses ghettos. Nous sommes déjà fort avancés dans cette voie, et c'est malsain.

Reste à savoir comment un tel service national pourrait assurer, en cas de besoin, la défense du pays. Une fois éliminées toutes les occupations sottes du genre marche en formation ou manoeuvres mécanisées contre Rouge venu de l'Est, un minimum de formation militaire resterait nécessaire. Si chaque citoyen garde son arme à la maison, il faut qu'il ait appris à s'en servir. Il semble indiqué, également, d'exercer l'aptitude à survivre et à s'organiser dans des conditions de guerre ou de catastrophe naturelle, lorsque les réseaux de communication sont coupés, que les sources d'énergie se font rares et que les bistrotts sont fermés.

Savoir expliquer et convaincre

Les objecteurs de conscience, qui refusent de porter une arme, seraient intégrés au service ordinaire. Pendant les moments d'instruction ou d'exercice militaire, on leur confierait d'autres travaux. Et si l'on veut éviter que tout le monde choisisse le service non armé, il faudra savoir expliquer le sens de la préparation militaire. Et convaincre. On redécouvrira peut-être, face à ce problème inédit, le sens démocratique de la milice, aujourd'hui complètement noyé dans les délires de la hiérarchie sociale et de la technocratie militaire.

Le service national d'utilité publique serait à prédominance civile en temps de paix. Pour l'éventualité d'une guerre, il devrait maintenir l'organisation et l'équipement minimums nécessaires à sa reconversion en instrument de défense. Cela suppose une révision complète de la stratégie officielle, car nous n'aurions plus d'aviation militaire, et probablement pas de blindés. Au lieu de nous évertuer dans l'impossible mission d'imperméabiliser les frontières, qui nous coûte tant de milliards, nous devrions nous organiser et nous outiller pour rendre invivable le séjour d'une armée d'occupation. L'armée suisse serait faite d'une multitude de petits groupes de résistance, largement autonomes, bénéficiant d'une parfaite connaissance du terrain et pourvus d'armes

La mode passe, les déchets s'entassent

(jd) Parce qu'ils polluent l'environnement, représentent un gaspillage des matières premières non renouvelables et que leur destruction coûte cher, les déchets sont un véritable défi auquel doivent répondre les sociétés industrielles. Il s'agit donc de modifier les processus de production, voire même les produits, pour minimiser la quantité de déchets et augmenter la part à recycler. Cet effort, plusieurs secteurs industriels l'ont entrepris, à la fois pour améliorer leur image dans l'opinion publique et sur le marché, mais aussi pour diminuer leurs coûts: le prix de la destruction des déchets ne fait qu'augmenter, du fait notamment de la sécurité croissante des prescriptions officielles (stockage, transport, élimination).

légères, maniables, aussi sophistiquées que notre maîtrise des techniques d'avant-garde le permettra.

À concevoir une stratégie réaliste de ce type, on s'apercevra que le pays est indéfendable s'il s'installe dans la dépendance de centrales nucléaires. Et qu'il ne peut être valablement défendu qu'à condition de respecter pour lui-même les règles de la biosphère.

Ainsi esquissée, l'idée du service national d'utilité publique suscitera évidemment une foule d'objections de toute nature: elle doit être étudiée, approfondie, affinée. Elle devra peut-être s'effacer devant d'autres idées, plus géniales ou plus conformes à la motivation réelle des Suisses. L'essentiel est pour l'instant de sortir du débat frontal pour ou contre l'existence de l'armée, et de chercher comment concilier le droit de se défendre avec les défis culturels, écologiques et sociaux de la fin du XX^e siècle.

Laurent Rebeaud

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Laurent Rebeaud est conseiller national écologiste.

Les sous-titres sont de la rédaction.

Dans son journal d'entreprise (14/89), Ciba-Geigy donne un aperçu des résultats obtenus depuis six ans dans son centre de production bâlois: grâce à la substitution aux matières premières problématiques d'autres produits, à une meilleure qualité des matières utilisées, au recyclage des déchets, à l'amélioration des processus de production et aux nouvelles technologies, à l'élimination de l'assortiment de 23 produits colorants particulièrement générateurs de déchets et d'atteintes à l'environnement. Grâce à ces différentes mesures, Ciba-Geigy a pu, entre 1982 et 1988, diminuer de 40% la quantité de déchets par tonne de production.

Minimiser les déchets à la production est chose relativement aisée qui dépend de l'inventivité et du progrès technique. Restent les questions singulièrement plus complexes de la durabilité des produits et surtout des pratiques commerciales de certains fabricants et des comportements des consommateurs gâtés que nous sommes. Un tour dans les usines d'incinération et dans les décharges du pays, tel que l'a fait pour ses lecteurs la *Weltwoche* (14 décembre 1989), illustre bien la dimension du problème et l'ampleur du gaspillage.

Deux fois l'an la maison Christian Dior conduit à l'usine d'incinération de Zurich un chargement de rouges à lèvres, vernis à ongles et autres poudres de maquillage retirés des étalages pour cause de mode nouvelle. Valeur de chaque envoi: 160'000 francs, non compris les frais de destruction. Les enquêteurs de la *Weltwoche* présumant que Christian Dior n'est pas le seul marchand de beauté à agir de la sorte. Une rapide inspection de 8 usines d'incinération et de 14 décharges a permis de répertorier entre autres: du matériel de bureau, des ordinateurs, des jeux informatiques, des appareils de photo (quatre chargements par an), de la vaisselle, des habits, des cosmétiques (deux wagons par an), des meubles (deux camions par mois), des souliers et des skis, des balles et des raquettes de tennis, des caméras vidéo, et la liste n'est pas close, tous objets à l'état de neuf. Sans compter les fruits et

les légumes, les crèmes glacées et les fleurs (un wagon par semaine en provenance directe de l'aéroport). Bref, le côté pile de la société d'abondance où la croissance économique se nourrit du gaspillage.

«Si vous pouviez voir ce que nous observons chaque jour ici, lance un employé de l'usine d'incinération d'Emmen, vous seriez d'accord avec moi de fermer les magasins et de laisser les gens faire la queue comme en Pologne.» ■

FINANCES ZOUGOISES

A qui perd gagne

(ag) Si Zoug se trouve en tête des cantons suisses financièrement les plus forts, on sait qu'il doit ce classement à son régime fiscal.

La recette, dans les deux sens du terme, est simple. Avoir pour les personnes morales, notamment les holdings, un tarif cantonal et communal dérisoire; attirer ainsi les sociétés en quête de domicile comme mouches à miel; encaisser la ristourne fédérale sur l'impôt fédéral direct.

On sait que les 30% de l'IFD sont rétrocédés aux cantons: 17% d'après les encaissements, 10% d'après la population et la capacité financière du canton, 3% étant réservés à la péréquation.

Alors que la part aux recettes fédérales représente pour l'ensemble des cantons 6,2% de leurs recettes totales, pour Zoug elle représente trois fois plus, soit le 20%.

C'est la sous-enchère payante: moins une société paie à Zoug, plus le canton gagne.

On se trouve devant un cas typique de détournement abusif. Les cantons seraient bien avisés d'y mettre de l'ordre: ils pourraient adopter un seuil minimal pour l'imposition des personnes morales; certes, cet accord ne ferait jamais l'unanimité, mais la Confédération aurait les moyens, par la réglementation de la quote-part attribuée aux cantons, de rendre obligatoire le concordat de la majorité des cantons.

A défaut de telles mesures correctrices, des solutions centralisatrices risquent d'être imposées un jour, notamment dans une perspective européenne. ■

Einstein, Born et l'Atlantide

— Allez-vous demander communication de votre dossier?

— Je suis fou, mais tout de même pas à ce point-là. Considérez, je vous prie, 1. que vous n'avez aucun moyen de contrôle, 2. que vous n'avez aucune garantie qu'on ne vous répondra pas qu'il n'y a rien à votre nom, alors qu'il y a quelque chose; ou qu'on ne vous communiquera qu'une partie, inoffensive (le nom de jeune fille de votre grand-mère, etc), dudit dossier — et que selon toute vraisemblance, même le conseiller fédéral responsable aurait/aura quelque peine à savoir exactement ce qu'il en est, 3. qu'en revanche, vous pouvez avoir la quasi certitude que votre demande fera l'objet d'une fiche, permettant d'étoffer votre dossier s'il y en a un et d'en ouvrir un s'il n'y en a pas...

Ne soyons pas sérieux: vous connaissez l'histoire de cet anarchiste nihiliste, un homme épouvantable qui prend la précaution de changer chaque soir de logis; qui se promène avec un gilet pare-balles, une dose de cyanure dans le chaton de sa bague, etc. Et grâce à un copain, il obtient communication de son dossier! Très mince, le dossier: un seul feuillet, portant les mots *Rêveur inoffensif*.

Soyons sérieux et parlons du roman d'Etienne Barilier: *Une Atlantide*. Et pourquoi parler de ce livre, plutôt que de *Troubles Fêtes*, le premier récit de François Debluë, fort attachant? ou de *l'Album de famille*, un crû 1989 «Cherpillod», et c'est tout dire? ou de *l'Intermède marocain*, chronique de Georges Haldas? ou de *L'Espoir du monde*, le

dernier roman de Jean-Claude Fontanet, qui promet beaucoup et qui tient plus encore (pour reprendre une formule que lui-même emploie dans *La Mascoigne!*)? Et dire que Max et Moritz parlaient de la misère intellectuelle de la Suisse romande! Pourquoi en parler? Parce que c'est un grand livre, mais que peut-être il n'aura pas l'accueil qu'il mérite.

L'Atlantide, on le sait, c'est ce mystérieux continent perdu, englouti — Hérodote en parle, je crois — mais où se trouvait-il? L'île de Santorin en est-elle un vestige, et tout proche, l'île d'Afroessa, surgie des flots en 1866? ou l'île de Madère? Une moitié du roman raconte les derniers temps de l'Empire Atlante, et notamment les faits et gestes de deux personnages, dont l'un est occupé à écrire la chronique, ou plutôt le mémorial d'une civilisation promise à sa perte — et l'autre à découvrir «la» formule, qui permettrait d'exprimer l'univers dans sa totalité...

Quant à l'autre moitié, dont les chapi-

tres alternent avec ceux de la première partie, c'est l'histoire de Paul, né à Lausanne vers 1950, et que nous accompagnons jusqu'en 1975, année où il retourne à Madère (enfant, il y a passé des vacances), monte dans la montagne jusqu'à l'entrée d'une grotte, dont nous pressentons qu'elle recèle «le» secret! Un *Bildungsroman*, donc, qui montrerait l'extrême difficulté d'un adolescent de chez nous à vivre d'une vie véritable? Une quête du Graal, dirais-je plutôt, la recherche alchimique, ou mieux, astrologique, du chiffre, une sorte de roman initiatique, sans que Barilier prétende en rien nous faire part d'une vérité transcendante. On le voit: une réflexion sur le grand thème qui parcourt toute la correspondance d'Einstein et de Max Born: «*Ich glaube nicht, dass Der würfelt*», écrit Einstein, voulant dire par là que l'univers n'a pas été créé au hasard, qu'il doit y avoir une formule de l'univers, rationnelle et raisonnable... Ce dont Born doutera jusqu'au bout, et ce qu'Einstein ne parviendra pas, malgré tous ses efforts, à démontrer.

Mais l'on se doute que pour rendre compte d'un roman aussi riche, je serai contraint, lecteur, de vous importuner encore une ou deux fois! ■

LES VAUDOIS, LA CÉDRA ET LES VITESSES

Soyons logiques

(pi) Le Conseil d'Etat vaudois «réaffirme que la décision du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, confirmée par le Tribunal fédéral, doit, dans un Etat de droit, pouvoir être exécutée et qu'il ne saurait tolérer qu'elle soit remise en question par des moyens illicites.» Belle détermination qui accrédite pourtant l'idée que, dans ce canton, le droit n'a pas la même valeur selon qu'il agréé ou non au Conseil d'Etat. On se souvient en effet des propos irresponsables de son président, M. Jean-François Leuba, à propos de l'initiative «Pro vitesse 100/130». Il s'est fort heureusement trouvé un député pour demander des explications au Conseil d'Etat sur les déclarations de son président. Quelques lignes devraient suffire au gouvernement pour répondre: «Le Conseil d'Etat affirme que la décision du Conseil fédéral, confirmée par le souverain dans un vote

populaire, doit, dans un Etat de droit, pouvoir être exécutée et qu'il ne saurait tolérer qu'elle soit remise en question par des moyens illicites.»

Certes, les Vaudois ont accepté l'initiative «Pro vitesse 100/130», ce qui a motivé certains députés à réclamer un assouplissement des limitations dans le canton. En toute bonne logique, ils devraient soutenir les mouvements qui réclament que les Genevois et les Jurasien ne soient plus astreints au service militaire, ces deux cantons ayant accepté l'initiative pour une Suisse sans armée. Et ils devraient empêcher les sondages de la Cédra à Ollon, les Vaudois s'y étant massivement opposés lors d'un scrutin consultatif. Et M. Leuba aurait dû soutenir au Conseil national l'initiative populaire fédérale qui s'oppose à l'achèvement de la N4 dans le district de Knonau, le peuple zurichois s'étant prononcé dans ce sens en 1985. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy (jpb), François Brutsch (fb)
André Gavillet (ag), Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj), Charles-F. Poehon (cfp)
Point de vue: Jean-Louis Cornuz
L'invité de DP: Laurent Rebeaud
Abonnement: 65 francs pour une année
Administration, rédaction: Saint Pierre 1,
case postale 2612, 1002 Lausanne
Tél: 021 312 69 10 CCP: 10-15527-9
Téléfax: 021 312 80 40
Composition et maquette: Françoise Gavillet,
Pierre Imhof, Liliane Monod
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA

De la planification à l'éthique

(jg) Le partage des tâches entre la gauche et la droite est bien établi dans notre pays. Les «milieux économiques» comme on dit, se chargent de la production et de l'accumulation et sont soutenus par leurs habituels relais politiques. Les syndicats et la gauche se préoccupent de redistribution et de protection. De la fiscalité à l'écologie, de l'énergie aux transports et de LAT (Loi sur l'aménagement du territoire) en LAMA (Loi sur l'assurance maladie et accident), bref partout où il s'agit d'assurer l'amélioration et l'égalité des conditions, la gauche est très présente avec ses réflexions, ses propositions et ses revendications. Il en va différemment lorsqu'il est question de la création des richesses: les idées-forces d'autrefois se sont peu à peu dissoutes dans l'acide des réalités. Il y a aussi des mots symboles qui résumaient à eux seuls toute une vision de l'économie et qui se sont peu à peu effacés. C'est ainsi que plus personne n'oserait parler aujourd'hui de nationalisation. L'échec complet des économies étatisées est patent. Mais l'observation des pays voisins où il est apparu que la différence entre un patron actionnaire et un patron haut-fonctionnaire tenait à une absence de transparence encore plus forte dans le second cas, a suffi à rendre obsolète l'idée d'entreprise nationalisée.

Une notion vide de tout contenu

La notion de planification économique figure elle aussi dans le cimetière des idées économiques de la gauche. En Suisse, le mot a toujours été tabou. Pourtant les administrations et les entreprises planifient bel et bien leurs activités. Mais l'on parlera de plan, de «schéma directeur», de «conception globale» ou l'on usera de l'anglicisme «planning», mais on évitera de parler de «planification». Ce glissement linguistique n'est pas innocent. Le mot planification renvoie à une réalité macro-économique, à l'idée qu'il est possible d'orienter l'ensemble des activités d'un pays. On sait ce qu'il en résulta dans les pays qui

choisirent cette conception et l'on sait aussi que ceux qui adoptèrent une planification douce, la France par exemple, s'en trouvèrent bien lorsqu'il fallut reconstruire dans l'après-guerre, mais virent cette notion se vider peu à peu de tout contenu. Exit la planification, place au marché.

A côté de grandes idées économiques, la gauche a défendu — il y eut là aussi des termes fétiches — des formules d'organisation d'entreprise. Et d'abord les coopératives. Si leur succès dans la distribution n'est plus à démontrer, il faut bien dire que les temps sont durs pour les coopératives d'habitation confrontées aux aléas de la spéculation et des taux hypothécaires. Quant aux bonnes vieilles coopératives ouvrières de production, elles sont trop lourdes à gérer, surtout lorsqu'il s'agit d'accroître les fonds propres pour assurer la croissance. L'idée coopérative a perdu sa vitalité, la moyenne d'âge élevée que l'on peut noter dans les assemblées générales en est un des signes, et d'ailleurs certaines coopératives n'hésitent plus à parler de leur éventuelle transformation en SA, quand elles n'ont pas encore fait le pas.

L'autogestion fut le dernier avatar d'un mode d'organisation de «gauche» de l'entreprise. A défaut de réalisations, le mot fit florès dans la pensée libertaire post-soixante-huitarde. Conséquents avec eux-mêmes, beaucoup d'autogestionnaires créèrent des entreprises, s'aperçurent bien vite des difficultés de la participation de tous aux décisions et devinrent des patrons (presque) comme les autres. Vint ensuite le règne de l'entrepreneur-phénix, adulé des médias, modèle des yuppies, paré de toutes les vertus.

La gauche n'a d'ailleurs pas le monopole du vocabulaire symbolique. Le monde de l'entreprise connaît aussi des mots à la mode. Il y eut récemment la «flexibilité», celle des horaires et des salaires, ceux des employés bien sûr. Le jour où l'on s'aperçut que les vraies entreprises flexibles étaient celles qui étaient capables de s'adapter très vite sans toucher aux avantages du person-

nel et que c'était donc avant tout une vertu patronale, on cessa d'entendre parler de flexibilité.

Aujourd'hui, le maître-mot est «éthique». Tout manager (mot d'origine française, donc à utiliser sans complexe) qui se respecte se doit de dire à ses interlocuteurs qu'il faut être éthique. On dira d'un cadre qui a fait un mauvais coup pour emporter une affaire: il n'est pas éthique. On donne d'ailleurs des cours d'éthique à la Haute école de Saint-Gall. Ces tournures de phrase sont de purs anglicismes, des traductions littérales. Mais il vaut mieux faire preuve de morale dans les affaires en parlant franglais que d'être un gueux en s'exprimant comme Paul Morand!

On peut sourire de ces petits jeux de vocabulaire. Mais ils sont souvent le condensé superficiel de vrais mouvements de réflexion en profondeur. Et l'absence de mot porte-drapeau dans la vision économique de la gauche n'est peut-être pas dû au hasard ou à la fin des mythes, mais à la difficulté de trouver une nouvelle alliance entre l'économique et le politique. ■

COURRIER

La transparence des fichiers

A propos des fiches de la police politique.

On pourra consulter sa fiche «sous certaines réserves», mais «les données sensibles resteront la propriété des services spéciaux.»

Le Souverain (sic), les «citoyennes» et «citoyens» auront droit aux restes et à l'art de les accommoder.

Geheime Staatspolizei: police secrète d'Etat.

Dès que l'on manifeste contre des tortionnaires racistes ou tueurs d'étrangers, les «médias»: «*Les partis de gauche ont manifesté*», etc. De droite, du milieu, ou de rien du tout, être anti-tueurs et antiraciste, c'est être «de gauche». Cependant que «les forces de l'ordre» dispersent les manifestants aux gaz lacrymogènes, matraques et balles de caoutchouc.

Et enfin, préférer une armée démocratiquement contrôlée, peuple et non caste, c'est trahir la patrie.

Edmond Kaiser

Les autres partis

(cfp) Les Helvètes aiment-ils perdre du temps à consulter les horaires et manquent-ils les trains parce qu'ils ne peuvent pas se décider sur le convoi à prendre? Expliquons-nous. Une Europe centrale nouvelle se constitue, un espace économique européen se construit. Nous nous interrogeons et avons une préférence pour l'immobilisme par peur de devoir prendre une décision.

Il en va différemment ailleurs, même dans des pays de dimension comparable au nôtre. L'Autriche, par exemple, paraît retrouver son rôle d'autrefois face aux événements qui agitent ses voisins, anciens membres de son empire encore au début de ce siècle.

Et pour nous, si nous observons le changement en RDA, qu'en savons-nous au-delà des informations transmises au jour le jour par la presse et la télévision? Alors qu'il y a peu nous étions informés sur les défilés du 1^{er} Mai ou de l'anniversaire de la République, nous découvrons subitement qu'il existe des partis minoritaires à côté du tout-puissant SED, le parti socialiste unifié après la fusion imposée en 1946 au parti social-démocrate. Ces partis minoritaires, incorporés au «bloc démocratique», ne pouvaient pas avoir un rôle important à jouer mais manifestaient néanmoins des sensibilités particulières comme dans toutes les ententes électorales où une alliance se forme pour gouverner.

Prenons un cas, celui du parti libéral-démocratique et de son président, Manfred Gerlach, qui a accédé, à titre intérimaire, à la fonction de chef de l'Etat. Le parti LDPD s'est constitué le 5 juillet 1945, donc quelques semaines après la chute du III^e Reich. Selon les indications du *Fischer Weltatmanach 1990* il comptait 104'000 membres l'an passé. Il dispose d'une presse quotidienne avec un organe central, *Der Morgen*, et de journaux régionaux; Par exemple le *Thüringische Landeszeitung* paraissant à Weimar. Même la lecture d'un seul numéro, à l'époque encore récente où le stalinisme se prolongeait, faisait découvrir des détails caractéristiques. C'est ainsi que le journal, soutenant un candidat du parti aux élections communales de ce printemps, parlait d'un *Partei-freund* (ami politique) alors que les com-

munistes parlent d'un *Genosse* (camarade). Au surplus, ce candidat, un maître artisan, avait créé sa propre entreprise artisanale de services et de réparations en 1987, notamment pour remplacer les clés défectueuses. Il a déjà engagé un collaborateur en raison de l'afflux des commandes.

Quant au président Gerlach, sa biographie nous fait découvrir un juriste de 61 ans, donc né en 1928. Il avait dix-sept ans à la chute du nazisme. Il a adhéré à cet âge au parti libéral. A 21 ans, il a accédé à la fois au comité central du parti

et à la Chambre du Peuple de la toute nouvelle RDA (1949). En 1954, il est devenu secrétaire général du parti et il est à sa tête depuis 1967. C'est donc un «compagnons de route» des dirigeants de la RDA depuis toujours. Et pourtant cet homme qui vit depuis son enfance sous un régime totalitaire, semble être un réformiste. Il est trop tôt pour dire s'il jouera un rôle à l'avenir, mais il fournit la preuve que, même en régime totalitaire, des formes de «marginalité» ne sont pas impossibles et qu'il serait utile de les chercher pour établir à temps des contacts permettant de forger l'avenir. Sommes-nous capables en Suisse, si soucieux de normalité, de découvrir et de cultiver des contacts avec des marginalités porteuses d'espoir? ■

POLICE POLITIQUE

Et les cantons?

(ag) Les circonstances aidant, le Parlement et la Commission d'enquête parlementaire ont bien fait leur travail: les manquements de M^{me} Kopp ou de M. Gerber ont été relégués presque au second plan par les révélations sur l'importance du fichier politique qui se développait sans contrôle. Attendons la suite que le Conseil fédéral donnera aux résolutions (bonnes) affichées et décidées.

Mais on regrettera que le débat n'ait pas eu son prolongement naturel dans les cantons, quand bien même tous les parlements cantonaux, budget oblige, siégeaient à la même date.

Dans chaque canton des effectifs importants d'agents de la sûreté sont au service de la police fédérale. Or, selon la CEP, les ordres de Berne sont exécutés avec une obéissance dépourvue d'état d'âme: aucun responsable cantonal n'a voulu ou pu assumer la responsabilité de la nature des renseignements transmis. Admettons que pour des raisons d'efficacité la police fédérale ne veuille pas justifier une demande d'enquête individuelle, dont les raisons lui appartiennent. Mais lorsqu'il s'agit de groupes entiers, exerçant par ailleurs une activité démocratique et ouverte (antinucléaires, mouvements féministes, partis de gauche), il n'est pas admissible que la section politique cantonale soit au service de Berne, sans demande d'explication

et, éventuellement sans opposition du chef du département responsable.

S'il est un terrain où le fédéralisme doit s'exercer, c'est bien celui-là; or dans ce domaine la sensibilité des fédéralistes patentés est curieusement émoussée. A ceux qui disaient, avec effets de manches, n'appliquons pas les ordonnances fédérales qui n'ont pas de base légale, nous avons fait remarquer que le registre informatisé de police (Ripol, rien à voir avec le fichier politique du Ministère public) n'en avait pas.

Olivier Delacrétaz, dans *La Nation*, écrit qu'il s'informerait sur ce sujet, ce qui est chose simple puisque l'ordonnance ne se réfère pas à une loi qui devrait lui assurer sa base légale. Mais il n'a jamais communiqué le résultat de son «investigation».

Le débat du Parlement fédéral devrait avoir son prolongement dans chaque canton. La résistance à la mise en fiche des citoyens doit commencer là où travaillent les collecteurs cantonaux.

L'ouverture d'un dossier de police est chose grave. Je puis attendre de l'autorité politique de mon canton qu'elle ne se plie pas secrètement à n'importe quelle demande de l'officine centrale. A défaut, le fédéralisme n'est plus le garant des libertés.

N'y a-t-il pas dans chaque canton des députés pour poser cette question simple et fondamentale? ■